



Direction du développement
et de la coopération DDC

«How-to» Note de la DDC

Mieux articuler l'éducation de base et le développement de compétences professionnelles



Table des matières

Introduction	4
But du guide pratique	4
Pourquoi mieux articuler éducation de base et développement des compétences professionnelles ?	5
EB et DCP : défis et solutions	8
Défi 1 : Manque de perméabilité du système et manque de continuité entre les curricula de l'enseignement obligatoire et post-obligatoire	10
Défi 2 : Des apprenants qui terminent leur scolarité obligatoire ont des difficultés à suivre au niveau post-obligatoire en raison des lacunes dans leurs compétences fondamentales	11
Défi 3 : Les apprenants qui terminent leur scolarité obligatoire choisissent leur formation post-obligatoire sans avoir toutes les informations utiles	12
Défi 4 : Pour certains apprenants qui terminent leur scolarité obligatoire, il est difficile de passer au post-obligatoire en raison des lacunes dans leurs compétences fondamentales	13
Défi 5 : Les apprenants qui peinent à terminer leur scolarité obligatoire ou qui abandonnent peu avant la fin ont de la peine à passer à l'éducation post-obligatoire mais certains pourraient y parvenir grâce à des mesures spécifiques.	14
Défi 6 : Les apprenants qui n'ont pas fréquenté le premier cycle secondaire (ou même le primaire) ont peu de chance de poursuivre au post-obligatoire, car leurs compétences fondamentales sont faibles	15
Défi 7 : Les apprenants qui n'ont pas terminé leur scolarité n'ont souvent pas accès à la formation professionnelle ou à un emploi décent	16

Introduction

But du guide pratique

La Direction du développement et de la coopération (DDC) justifie d'une longue expérience dans le soutien de ses pays partenaires en matière d'éducation de base (EB) et de développement de compétences professionnelles (DCP). En 2017, elle a publié des directives thématiques portant à la fois sur l'EB et sur le DCP¹ affichant clairement son intention de renforcer la complémentarité² des deux domaines. En 2021, une revue externe de la mise en œuvre de ces orientations thématiques a révélé que les bénéfices d'une meilleure articulation entre EB et DCP étaient reconnus au sein de l'institution, mais qu'il était toutefois nécessaire de redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif visé. Suivant les recommandations découlant de cette revue, la DDC s'engage à développer une compréhension commune de l'interconnexion entre l'EB et le DCP, ce qui implique à la fois une démarcation des deux domaines (soutenir chaque domaine au niveau du cœur de métier) et leur articulation (soutenir ces domaines pour favoriser la collaboration et l'action commune)³.

L'objectif du guide pratique est de donner au personnel de la DDC ainsi qu'à ses partenaires des clés qui leur permettront d'identifier les articulations entre EB et DCP et d'en tirer parti afin d'équiper un maximum de personnes des compétences dont elles ont besoin pour s'épanouir individuellement et comme membres de la société en ayant accès à un emploi productif. Il s'agit de démontrer pourquoi il est nécessaire de combiner l'EB et le DCP pour assurer l'accès à un travail décent⁴ ainsi qu'un développement économique inclusif et durable, et comment la DDC peut opérationnaliser les liens entre EB et DCP dans le contexte de programmes de soutien à l'éducation, à la formation professionnelle, au développement économique inclusif ainsi que dans d'autres domaines (comme la migration), visant à préparer les personnes à intégrer le marché de l'emploi.

Dans cette perspective, le présent guide pratique :

- ▶ rappelle au personnel de la DDC et aux principales parties prenantes les raisons nécessitant de mieux articuler EB et DCP ;
- ▶ décrit les principaux défis qu'une telle articulation permet de relever ;
- ▶ montre comment soutenir cette articulation dans le développement de programmes stratégiques de la DDC au niveau régional ou pour des pays spécifiques ;
- ▶ offre des exemples d'approches pratiques et décrit le rôle que la DDC et ses partenaires peuvent jouer dans la réponse aux principaux défis qui se présentent.

Si le présent guide pratique est axé spécifiquement sur les liens entre EB et DCP, d'autres guides et outils de la DDC se focalisent davantage sur l'accès au travail décent et l'intégration au marché de l'emploi. Ils peuvent être retrouvés dans les fiches thématiques de la DDC publiées en ligne⁵.

1 DDC (2017), [Stratégie de la DDC pour l'éducation. Éducation de base et développement des compétences professionnelles](#). En 2021, ce titre a été modifié à la suite d'un changement de terminologie au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Le document est maintenant intitulé « Directives thématiques de la DDC sur l'éducation de base et le développement des compétences professionnelles ». [état au 18.7.2022]

2 Le renforcement des interconnexions entre EB et DCP ainsi que de leurs complémentarités est l'une des priorités (cf. page 6) et l'une des stratégies de mise en œuvre évoquées dans les [Directives thématiques de la DDC sur l'éducation de base et le développement des compétences professionnelles \(2017\)](#) (cf. page 34). [état au 18.7.2022]

3 External Review of the Implementation of the SDC Education Strategy: Basic Education and Vocational Skills Development and the SDC Education Fund (en anglais)

4 Comme défini par l'OIT, cf. [Travail décent \(ilo.org\)](#) [état au 8.6.2022], et comme mis en œuvre par la DDC dans le document de travail : « Addressing decent work in international cooperation. Operationalising the Swiss International Cooperation Strategy's goal 'Contribute to sustainable economic growth, market development and the creation of decent jobs' ». Document de travail prenant en compte les contributions à la discussion en ligne des réseaux e+i et FCDH. Version 2, juin 2021.

5 Page dédiée aux compétences professionnelles : [shareweb de la DDC sur le développement des compétences professionnelles \(en\)](#)

Page dédiée à l'éducation : [shareweb de la DDC sur l'éducation \(en\)](#)

Pourquoi mieux articuler éducation de base et développement des compétences professionnelles ?

« L'éducation permet aux individus d'être mieux armés pour mener une existence constructive et productive, s'engager sur la voie du développement durable et contribuer à améliorer la cohésion sociale et la résilience⁶ »

Si l'on veut que cet objectif puisse être atteint, les apprenants doivent développer différentes catégories de compétences, dans le cadre tant de l'EB que du DCP, à commencer par les compétences fondamentales (compétences de base), qui, idéalement, sont acquises dans le contexte de l'éducation de base (scolarité obligatoire et premier cycle du secondaire).

Les compétences fondamentales doivent ensuite être consolidées et développées dans le cadre de formations post-obligatoires, au niveau secondaire, en combinaison avec l'acquisition de compétences professionnelles. Le DCP joue un rôle important dans le développement des compétences cognitives, socio-émotionnelles et techniques (Banque mondiale, 2018⁷). Dans le débat en cours sur les compétences requises, l'importance de la nature multidimensionnelle des compétences a été soulignée par différentes études. Celles-ci ont confirmé que les personnes ayant des lacunes dans leurs compétences fondamentales ne seront pas préparées à un monde en mutation, dans lequel la nature de l'emploi évolue rapidement et la capacité d'adaptation représente donc un atout majeur (Banque mondiale, 2019)⁸.

Les compétences fondamentales concernent **la lecture, l'écriture et le calcul** ainsi que les compétences essentielles pour la vie – aussi qualifiées de compétences transférables dans un contexte plus large – incluant **des compétences cognitives** (p. ex. résolution de problèmes et réflexion critique), **personnelles** (p. ex. capacité à se prendre en charge) et **sociales** (p. ex. communiquer ou collaborer).

L'éducation de base est destinée à pourvoir aux besoins éducatifs fondamentaux. Elle est assurée au moyen d'une scolarisation obligatoire (comprenant le plus souvent des offres d'éducation formelle aux niveaux pré-primaire, primaire et secondaire inférieur). Elle peut cependant aussi être donnée sous la forme de programmes d'éducation alternative s'adressant aux enfants, aux jeunes ou aux adultes n'ayant pas eu accès à une EB formelle (p. ex. éducation accélérée ou « de la deuxième chance », classes de rattrapage, programmes d'alphabétisation, etc.). En situation d'urgence, en particulier, les activités relevant de l'EB peuvent être conduites non seulement dans des locaux scolaires, mais aussi dans des abris provisoires en cas de crise humanitaire ou dans tout autre environnement d'apprentissage protégé.

Développement de compétences professionnelles¹: la notion de DCP recouvre tous les processus d'apprentissage organisés pour assurer le développement de compétences et de qualifications techniques, sociales et personnelles destinées à permettre l'insertion durable des apprenants dans l'économie formelle ou informelle, avec des conditions de travail décentes, soit comme salariés, soit comme travailleurs indépendants. D'ordinaire, le DCP associe théorie et pratique et peut se dérouler dans des écoles ou des instituts techniques, des ateliers ou encore sur le lieu de travail, en entreprise. Comme l'implique la notion d'apprentissage tout au long de la vie, le DCP, tel que le comprend la DDC, peut avoir lieu au niveau de l'éducation secondaire ou tertiaire et se poursuivre pendant toute la durée de l'activité économique. Il peut être réalisé dans le cadre d'offres de formation formelles ou informelles. Au niveau international, le terme « éducation et formation technique et professionnelle » (EFTP), ou des variations de celui-ci, est plus couramment utilisé.

6 DDC (2017), *Directives thématiques de la DDC sur l'éducation de base et le développement des compétences professionnelles*. [état au 18.7.2022]

7 Banque mondiale (2018), *Rapport sur le développement dans le monde 2018 : Apprendre pour réaliser la promesse de l'éducation*. [état au 18.7.2022]

8 Banque mondiale (2019), *Ending Learning Poverty: What Will It Take?* (n'existe qu'en anglais) [état au 18.7.2022]

Lacunes dans les compétences fondamentales et difficulté de passage de l'EB au DCP

Dans la plupart des pays à revenu moyen ou faible, l'acquisition des compétences fondamentales n'est pas assurée et les jeunes ne sont pas encouragés à intégrer des programmes de formation professionnelle de qualité qui leur permettent d'acquérir les compétences⁹ dont ils ont besoin pour trouver un emploi et gagner leur vie. Les programmes de perfectionnement ou d'apprentissage tout au long de la vie¹⁰ font défaut en dépit du besoin de plus en plus urgent de réagir au manque grandissant de personnel qualifié engendré notamment par la transformation numérique et du besoin d'accroître la résilience face aux différents types de crises telles que la pandémie de COVID-19.

Selon la Banque mondiale¹¹, le taux de pauvreté des apprentissages (indicateur reflétant la proportion d'enfants de dix ans qui ne sont pas capables de lire et de comprendre un texte approprié à leur âge) est de 53 % dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et peut atteindre 87 % en Afrique subsaharienne (et les experts s'attendent à le voir encore augmenter dans le sillage de la pandémie de COVID-19). Le rapport mondial de suivi sur l'éducation 2021/2, publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)¹², a révélé que dans bien des pays, la grande majorité des jeunes entre 15 et 19 ans étaient incapables de développer leurs compétences fondamentales parce qu'ils ne terminaient pas le premier cycle de l'enseignement secondaire pour diverses raisons. En conséquence, les taux de transition vers les niveaux post-obligatoires, – et donc le nombre des apprenants inscrits et présents dans les filières du second cycle de l'enseignement secondaire – sont très faibles et les taux de transition vers les offres de DCP sont encore plus bas.

Alors que ces taux de transition, de scolarisation et de fréquentation sont très variables d'un pays à l'autre, la situation est particulièrement inquiétante en Afrique subsaharienne et en Asie occidentale¹³, où seuls 41 % et 65 % des apprenants terminent le premier cursus secondaire. Les régions dans lesquelles les taux d'inscription aux offres de DCP sont les plus faibles sont l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud (1 % seulement des jeunes). Par ailleurs, nous continuons d'observer de graves inégalités entre riches et pauvres et entre hommes et femmes à tous les niveaux de l'éducation¹⁴. Les opportunités « de la seconde chance » pour les jeunes dont les compétences de base sont insuffisantes sont trop rares compte tenu de la demande, qui est énorme, et de l'importance de ce type d'offres pour le développement de la société et de l'économie en général.

Ces chiffres alarmants appellent à renforcer les articulations entre EB et DCP et à remédier, par des mesures spécifiques, aux ruptures constatées dans les systèmes d'éducation des pays partenaires de la DDC. Les lacunes dans les compétences de base et le manque d'offres de qualité pour développer les compétences professionnelles empêchent les apprenants de poursuivre leur formation et d'avoir accès à un emploi décent, ce qui prive aussi la société du capital humain que représente la jeunesse en tant que main-d'œuvre de demain.

9 Conformément aux définitions formulées par le Bureau international d'éducation (UNESCO) et par le CEDEFOP, la compétence est comprise comme étant la capacité à mettre en œuvre des résultats ou acquis d'apprentissage d'une manière appropriée dans un contexte défini (éducation, travail, développement personnel ou professionnel). La compétence ne se limite pas à des éléments cognitifs (utilisation d'une théorie, de concepts ou de savoirs tacites) ; elle englobe également des aspects fonctionnels (notamment aptitudes techniques), interpersonnels (p. ex. aptitudes sociales ou organisationnelles) et éthiques (valeurs) [état au 18.7.2022]

10 P. ex. cours de perfectionnement ou de reconversion.

11 Banque mondiale (2019), *Ending Learning Poverty: What Will It Take?* (n'existe qu'en anglais) [état au 18.7.2022]

12 UNESCO (2021) *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2021/2 : Les acteurs non étatiques dans l'éducation : Qui décide ? Qui est perdant ?* [état au 18.7.2022]

13 Dans ce rapport, l'Asie occidentale comprend les pays suivants : Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Chypre, Émirats Arabes Unis, Géorgie, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Palestine, Qatar, Syrie, Turquie, Yémen

14 *Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation (UNESCO)* (n'existe qu'en anglais) [état au 18.7.2022]

Le système éducatif suisse comme source d'inspiration

Les caractéristiques et les qualités du système suisse d'éducation et de formation professionnelle à tous les niveaux, avec son régime de scolarité obligatoire et son concept d'apprentissage dual, sont considérées comme une valeur ajoutée à l'engagement de la DDC dans la coopération internationale. La complémentarité entre EB et DCP n'est en effet pas un sujet souvent abordé par les autres donateurs, qui ont tendance à

considérer l'éducation générale et la formation professionnelle comme des champs d'action séparés. Pour la DDC, le système suisse d'éducation et de formation professionnelle n'est pas un modèle, mais une source d'inspiration. Elle est en effet pleinement consciente que le succès du système a une histoire aussi longue que complexe. Le degré de perméabilité actuel, par exemple, qui représente l'une des forces du système, n'a été atteint qu'après vingt ou trente ans d'interventions politiques et de processus stratégiques.



Figure 1 Facteurs-clés faisant le succès du système suisse d'éducation et d'intégration au marché de l'emploi

15 En Suisse, la plupart des filières d'EFTP sont de type dual, ce qui signifie que l'enseignement repose sur une alternance entre théorie et pratique et se déroule dans différents lieux d'apprentissage (une partie dans une école professionnelle, une partie en entreprise et, dans certaines branches, une autre partie sous la forme de cours interentreprises). La formation professionnelle supérieure combine elle aussi enseignement théorique et pratique professionnelle, facilitant la transition vers l'emploi des étudiants ayant terminé leur apprentissage de type dual (cf. [Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation \(SEFRI\), \(2022\) La formation professionnelle en Suisse - Faits et chiffres 2022 \[état au 18.7.2022\]](#)).

EB et DCP : défis et solutions

À quels niveaux les connexions entre EB et DCP peuvent-elles être renforcées ?

Les liens entre les offres d'EB et de DCP peuvent exister à différents niveaux du système d'éducation, tout au long du parcours entre le niveau primaire, le premier cycle du secondaire et la formation post-obligatoire. Ce parcours inclut la formation professionnelle et l'éducation générale du deuxième cycle du secondaire, y compris la transition vers le monde du travail (passage de l'école à l'emploi) et les programmes alternatifs. Les approches fondées sur la complémentarité de l'EB et du DCP s'adressent généralement à tous les apprenants, mais peuvent aussi être adaptées aux besoins de groupes spécifiques (âge, lacunes, compétences requises). Elles peuvent aussi se situer au niveau de la gouvernance, de la politique, de la gestion etc.

Nous faisons la distinction entre :

- ▶ les programmes généraux intégrés au système d'éducation et de formation formel, destinés à renforcer ce système, à faciliter la transition entre l'école et le monde du travail et à bien préparer toutes les personnes qui y prennent part à leur arrivée sur le marché de l'emploi (cf. ch. 3.2 plus bas) et
- ▶ les programmes, formels ou non, spécialement adaptés aux besoins de groupes spécifiques, en fonction des compétences qui font défaut et qui doivent donc être acquises (cf. ch. 3.3 plus bas).

La **figure 2** permet de visualiser les approches articulant l'EB et le DCP qui sont pertinentes pour la DDC, au sein d'un système éducatif. Les approches sont numérotées systématiquement pour faciliter la lecture.

Quels sont les principaux défis et les solutions potentielles ?

La **figure 3** et les graphiques suivants décrivent et représentent visuellement les approches articulant l'EB et le DCP à la lumière des défis les plus fréquents et des solutions paraissant les plus appropriées. Il est important de souligner que les approches présentées ne constituent pas des formules toutes faites, que d'autres solutions peuvent se révéler plus adaptées dans certaines circonstances et que la réponse la plus appropriée consistera souvent en une combinaison de mesures. Pour trouver les solutions les plus pertinentes et efficaces dans un contexte donné, il sera nécessaire de les tester, en collaboration avec les partenaires.

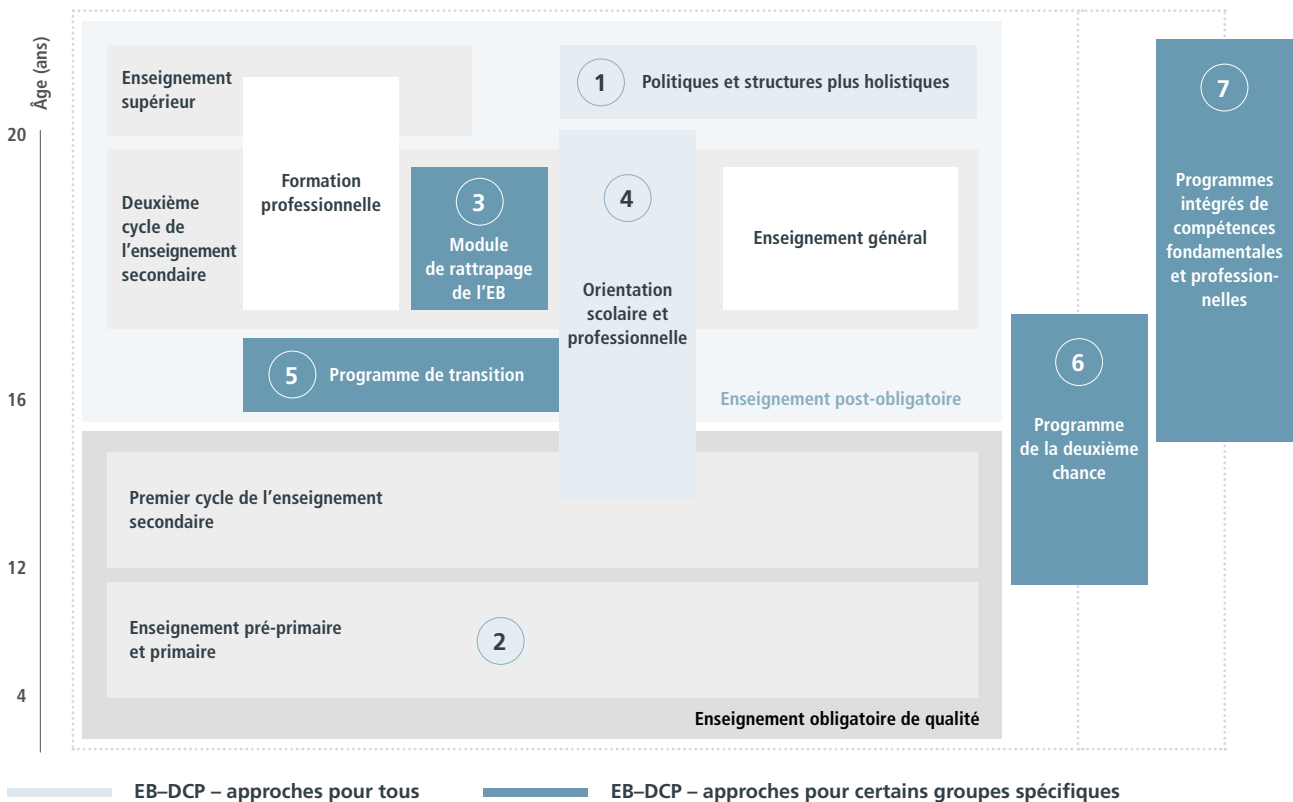


Figure 2 Articulazione de l'EB et du DCP : principales approches

Défis

- Manque de perméabilité du système et manque de continuité entre l'enseignement obligatoire et post-obligatoire
- Les apprenants qui terminent leur scolarité obligatoire ...
 - ... ont des difficultés à passer au niveau post-obligatoire en raison des lacunes dans leurs compétences de base
 - ... choisissent leur formation post-obligatoire sans avoir toutes les informations utiles
- Les apprenants qui ont des difficultés à terminer leur scolarité obligatoire ou qui abandonnent peu avant la fin ...
 - ... ont de la peine à passer directement à l'éducation post-obligatoire. Ils pourraient y parvenir plus facilement si on les aidait à améliorer leurs compétences, leurs connaissances et leur attitude
- Les enfants et les jeunes qui n'ont pas fréquenté le premier cycle du secondaire (voir pas terminé le primaire) ...
 - ... n'ont que peu de chances d'avoir accès à l'éducation post-obligatoire, car leurs compétences fondamentales sont trop faibles
- Les jeunes et les adultes qui n'ont pas bénéficié d'une scolarité obligatoire ...
 - ... n'ont souvent pas accès à la formation professionnelle ou à un emploi décent

Solutions potentielles

- Décisions politiques, structures, gouvernance et coordination englobant l'ensemble du secteur de l'éducation et de la formation
- Enseignement obligatoire pertinent et de qualité (amélioration du système d'éducation de base)
- Cours de rattrapage et renforcement des compétences de base dans les programmes de DCP
- Orientation scolaire et professionnelle, notamment durant le premier cycle du secondaire
- Programmes de passerelles
- Éducation « de la deuxième chance » (parfois avec initiation préprofessionnelle)
- Programmes associant développement des compétences fondamentales et professionnelles

Solutions for all learners Solutions for specific target groups

Figure 3 Offres pour tous / Offre pour groupes spécifiques

Solutions pour tous les apprenants¹⁶

Défi 1

Manque de perméabilité du système et manque de continuité entre les curricula de l'enseignement obligatoire et post-obligatoire

Analyse de la situation

- ▶ Manque de continuité entre le premier et le deuxième cycles du niveau secondaire.
- ▶ Manque de perméabilité entre l'éducation générale et les filières professionnelles.
- ▶ L'éducation et la formation n'obtiennent pas une attention suffisante au niveau politique, ou
- ▶ si la planification sectorielle de l'éducation et de la formation s'étend à tous les niveaux, il n'y a pas de gouvernance globale lui faisant écho (manque de dialogue et de coordination entre les ministères, particulièrement à la jonction entre scolarité obligatoire et enseignement post-obligatoire).
- ▶ Faiblesse des mécanismes de reconnaissance de l'éducation et de la formation non formelles et de la validation des acquis de l'expérience.
- ▶ Répartition inefficace des ressources financières, publiques ou privées, entre l'éducation obligatoire et l'éducation et la formation post-obligatoire (incohérences dans l'allocation des ressources).

Conséquences

- ▶ Les apprenants qui n'ont pas terminé leur scolarité au premier cycle du secondaire (ou même au primaire) sont bloqués dans leur parcours d'apprentissage (manque d'offres alternatives « de la deuxième chance » et/ou pas de reconnaissance formelle des parcours non formels).
- ▶ Difficulté de passer du premier cycle du secondaire au deuxième cycle du secondaire et notamment d'entamer une formation professionnelle.
- ▶ Difficulté de passer de l'éducation générale à une filière de formation professionnelle et vice versa.

Solution

1

Décisions politiques, structures, gouvernance et coordination englobant l'ensemble du secteur de l'éducation et de la formation

Apprenants : tous les âges

- ▶ Plans sectoriels couvrant l'ensemble du système d'éducation et de formation, obligatoire et post-obligatoire.
- ▶ Gouvernance et coordination holistiques pour la mise en œuvre des politiques et des planifications sectorielles.
- ▶ Mise en place de structures réunissant les ministères et autres entités responsables afin d'assurer une répartition des ressources adéquate.

Rôles potentiels de la DDC

- ▶ Faciliter la conception de politiques et de planifications globales pour le secteur de l'éducation (en vue, notamment, de rendre la transition entre l'EB obligatoire et les filières de l'éducation et de la formation post-obligatoire plus aisée).
- ▶ Prendre une part active dans la coordination du secteur au niveau national (p. ex. groupes de travail chargés de coordonner l'éducation et la formation professionnelle, groupes de coordination entre donateurs, etc.)
- ▶ Encourager la mise en place de systèmes de gouvernance globale interministériels (en plaidant en faveur d'une amélioration de la communication et de la coordination entre les entités des différents ministères intéressés).
- ▶ Promouvoir les mesures pour accroître la perméabilité du système d'éducation et de formation ainsi que l'adjonction de programmes alternatifs pour certains groupes particuliers afin d'élargir la diversité des parcours d'apprentissage.
- ▶ Soutenir les mécanismes de validation des acquis d'apprentissage antérieurs et de reconnaissance de l'éducation et de la formation non formelle.
- ▶ Plaider pour une meilleure intégration de certains groupes particuliers (p. ex. migrants, réfugiés, minorités) dans des parcours d'apprentissage formels grâce à des mesures spécifiques (p. ex. reconnaissance de diplômes étrangers).

Exemples: plans sectoriels d'éducation (soutien du GPE et de l'IPE dans le contexte de la planification des systèmes d'éducation et de formation) ; dialogue politique national au Mali ; reconnaissance des acquis antérieurs en Bolivie au moyen d'une coopération étroite et globale avec le ministère de l'éducation

Défi 2

Des apprenants qui terminent leur scolarité obligatoire ont des difficultés à suivre au niveau post-obligatoire en raison des lacunes dans leurs compétences fondamentales

Analyse de la situation

- ▶ Les apprenants qui terminent leur scolarité obligatoire ont des difficultés à passer au post-obligatoire parce que leurs compétences fondamentales ne sont pas suffisamment développées.
- ▶ La pertinence et la qualité de l'EB sont insuffisantes (les causes en sont multiples : programmes, méthodes pédagogiques, formation des enseignants, gouvernance du système éducatif, etc.).

Conséquences

- ▶ Même parmi les apprenants qui terminent leur EB, beaucoup n'ont pas les compétences fondamentales et les compétences de la vie courante nécessaires pour poursuivre leur éducation au niveau post-obligatoire, dans une filière générale ou dans une filière professionnelle, pour entrer dans le monde du travail et pour gérer leur vie.
- ▶ En conséquence, certains sont bloqués dans leur parcours ; d'autres entrent au post-obligatoire dans une filière générale ou dans une filière professionnelle, mais échouent parce qu'ils n'arrivent pas à suivre ou parce que les cursus dans ces filières sont trop rigides pour s'adapter au niveau de ces apprenants.
- ▶ Les déficits d'apprentissage accumulés durant la scolarité obligatoire doivent être compensés dans le cadre du DCP, ce qui explique en partie pourquoi les programmes de DCP ont des difficultés à produire les résultats attendus.

Solution

2 Enseignement obligatoire pertinent et de qualité (amélioration du système d'éducation de base)

Apprenants : entre 4 et 15 ou 16 ans

- ▶ Améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation de base.
- ▶ Assurer que tous les apprenants acquièrent les compétences et les connaissances de base ainsi que les comportements sur lesquels ils pourront construire leur parcours d'apprentissage, leur vie personnelle et leur future vie professionnelle.

Rôles potentiels de la DDC

- ▶ Entamer un dialogue politique afin de définir les éléments-clés nécessaires à une éducation de base pertinente et de qualité, qui prépare les élèves non seulement à la poursuite de leur parcours d'apprentissage au niveau post-obligatoire, mais aussi à leur vie d'adulte, privée et professionnelle.
- ▶ Choisir une approche systémique permettant d'identifier les points faibles du système et de concevoir des interventions globales en fonction des opportunités qui se présentent dans un contexte particulier.
- ▶ Encourager la mise en place d'une éducation de base inclusive et de qualité qui mette l'accent sur l'acquisition des compétences fondamentales.

Exemple: Programme de promotion de la qualité de l'éducation de base (ProQEB) au Tchad

Défi 3

Les apprenants qui terminent leur scolarité obligatoire choisissent leur formation post-obligatoire sans avoir toutes les informations utiles

Analyse de la situation

- ▶ Les apprenants qui terminent leur scolarité obligatoire choisissent leur parcours post-obligatoire sur la base d'informations incomplètes.
- ▶ Les services d'orientation scolaire, de conseil aux études et d'orientation professionnelle ne sont pas systématiquement intégrés au premier cycle du secondaire.

Conséquences

- ▶ Les jeunes ne disposent pas d'informations suffisantes au sujet du marché de l'emploi, des opportunités de carrière qui s'offrent à eux et des filières, générales ou professionnelles, qui y mènent. En conséquence, ils choisissent leur parcours d'éducation et de formation ainsi que leur futur métier sans avoir toutes les informations utiles.
- ▶ Les taux d'abandon dans les filières de formation professionnelle sont élevés parce que la réalité de l'apprentissage théorique et pratique ne correspond pas aux attentes des apprenants.
- ▶ Les jeunes et leurs parents ne voient pas l'attrait des programmes de DCP, car ils ne les connaissent et ne les comprennent pas suffisamment.

Solution

4 Orientation scolaire et professionnelle, notamment durant le premier cycle du secondaire

Apprenants : entre 12 et 20 ans

- ▶ Soutenir ou améliorer l'analyse des compétences requises ou des lacunes constatées par les employeurs ainsi que les processus et instruments de prévision des compétences afin de fournir aux prestataires de services dans le domaine de l'insertion des informations actualisées.
- ▶ Intégrer l'orientation scolaire et professionnelle dans le cursus du premier cycle du secondaire.
- ▶ En collaboration avec des représentants du secteur public ou du secteur privé (i), faciliter l'organisation de salons de l'emploi et de journées des portes ouvertes, où les apprenants peuvent nouer des contacts avec des employeurs et se familiariser avec le monde du travail, (ii) organiser des campagnes de promotion sur les réseaux sociaux, dans la presse écrite ou à la radio et à la télévision, afin d'assurer la diffusion d'informations sur certains métiers et sur la manière dont les intéressés peuvent se procurer des informations complémentaires.
- ▶ Faire la promotion de certains métiers ou secteurs en collaboration avec les associations professionnelles ou autres entités similaires.
- ▶ Collaborer avec des apprentis modèles ou avec des diplômés ayant obtenu d'excellents résultats pour donner aux apprenants des exemples positifs auxquels ils peuvent s'identifier.
- ▶ Engager les parents dans les choix éducatifs et professionnels de leurs enfants.

Rôles potentiels de la DDC

- ▶ Entamer un dialogue politique en vue d'institutionnaliser les services d'orientation scolaire et professionnelle dans le premier cycle du secondaire.
- ▶ Appliquer une approche systémique permettant d'identifier les points faibles du système et de concevoir des interventions globales en fonction des opportunités qui se présentent dans un contexte particulier.
- ▶ Mettre en place des mesures spécifiques qui permettent d'améliorer ou d'intégrer des éléments d'orientation scolaire et professionnelle dans le programme et, si le contexte le permet, dans les structures des classes du premier cycle du secondaire.

Exemples: programmes de création d'emplois au Kosovo, programme de développement de l'emploi des jeunes en Mongolie, E2E (de l'éducation à l'emploi) en Serbie (orientation scolaire et professionnelle)

Solutions pour des groupes spécifiques

Défi 4

Pour certains apprenants qui terminent leur scolarité obligatoire, il est difficile de passer au post-obligatoire en raison des lacunes dans leurs compétences fondamentales

Analyse de la situation

- ▶ Les apprenants qui terminent leur scolarité obligatoire ont certaines lacunes dans leurs compétences fondamentales, notamment ceux qui se lancent dans une filière professionnelle.
- ▶ En raison de la médiocrité de l'enseignement au niveau obligatoire, beaucoup d'apprenants qui optent pour une filière de DCP ont des lacunes dans leurs compétences de base.
- ▶ Une partie des migrants et des réfugiés ont des compétences fondamentales ou des compétences linguistiques insuffisantes pour commencer une formation professionnelle ou pour poursuivre leur éducation générale dans le deuxième cycle du secondaire.
- ▶ Les prestataires de formations professionnelles n'ont pas toujours conscience de ces lacunes ou ne sont pas préparés à devoir y remédier.

Conséquences

- ▶ Le taux d'abandon dans les programmes de DCP est en augmentation parce que les apprenants ont du mal à suivre et à faire face à des situations qu'ils ressentent comme difficiles dans les entreprises qui les forment ou qui les emploient.
- ▶ Les migrants et les réfugiés ont de la peine à intégrer et à suivre les filières de l'éducation formelle au niveau post-obligatoire.
- ▶ Les programmes de DCP ont des difficultés à produire les résultats attendus étant donné que les apprenants peinent à atteindre les niveaux de compétence nécessaires.

Solution

3

Cours de rattrapage et renforcement des compétences de base dans les programmes de DCP

Apprenants : entre 15/16 et 20 ans (voire jusqu'à 30 ans et plus)

- ▶ Prévoir du temps et des ressources financières pour des programmes de rattrapage et de renforcement des compétences fondamentales intégrés aux programmes de DCP (notamment littérature et numération, compétences de vie et compétences en lien avec la langue locale).
- ▶ Prévoir un soutien social et des cours d'appui intégrés au cursus de formation professionnelle à l'intention des apprenants qui ont de la peine à suivre le programme.

Rôles potentiels de la DDC dans le cadre du DCP

- ▶ Évaluer les déficits des groupes spécifiques en matière de compétences de base.
- ▶ En cas de lacunes importantes, intégrer un module d'EB dans le programme de DCP.

Exemple: projet SIM! au Mozambique

Défi 5

Les apprenants qui peinent à terminer leur scolarité obligatoire ou qui abandonnent peu avant la fin ont de la peine à passer à l'éducation post-obligatoire mais certains pourraient y parvenir grâce à des mesures spécifiques.

Analyse de la situation

- ▶ Les apprenants qui n'ont pas terminé leur scolarité obligatoire (premier cycle du secondaire), mais qui souhaitent poursuivre leur éducation ou leur formation, sont exclus du système formel en raison de l'insuffisance de leurs compétences fondamentales ou parce qu'ils n'ont pas de certificat.
- ▶ Il est fréquent que les enfants de familles pauvres quittent le premier cycle du secondaire (ou même le primaire) prématurément, dès qu'ils atteignent ce que leurs parents estiment être « l'âge de travailler ». Cela conduit à des taux d'abandon élevés.
- ▶ De plus, bien des pays à revenu faible ou intermédiaire attendent des jeunes arrivant au terme de leur scolarité obligatoire qu'ils passent un examen de fin d'études. Les apprenants qui n'obtiennent pas ce certificat n'ont pas accès aux offres d'éducation post-obligatoires formelles et ils se trouvent donc exclus du système éducatif.
- ▶ Même dans les cas où l'absence de certificat ne représente pas un obstacle, les apprenants qui n'ont pas terminé leur scolarité au premier cycle secondaire ont de la peine à être admis à poursuivre leur formation au niveau post-obligatoire ou à trouver un emploi décent à cause des lacunes qu'ils ont au niveau de leurs compétences de base.
- ▶ Les migrants et les réfugiés ont souvent de la peine à terminer leur scolarité au premier cycle du secondaire, à obtenir leur certificat ou à atteindre le nombre d'années scolaires considérées comme équivalentes. Ils n'ont donc pas accès aux filières formelles pour poursuivre leur éducation et leur formation.

Conséquences

- ▶ Au lieu de suivre une formation professionnelle ou de poursuivre leur éducation générale au deuxième cycle du secondaire, les apprenants qui n'ont pas terminé leur scolarité au premier cycle du secondaire recherchent un travail peu qualifié.
- ▶ Les apprenants qui n'ont pas été au bout du premier cycle du secondaire n'optent pas pour les voies de formation professionnelle les mieux adaptées à leur situation.
- ▶ Les apprenants dont le parcours scolaire s'est arrêté avant la fin ou même avant le début du premier cycle secondaire ignorent souvent qu'il existe des voies de formation professionnelle ou d'éducation générale au second cycle du secondaire auxquelles ils peuvent avoir accès. D'ordinaire, ils ont des difficultés à accéder à l'orientation scolaire et professionnelle.

Solution

5 Programmes de passerelles

Apprenants : entre 15/16 et 18 ans

- ▶ Mettre en place des programmes passerelles qui permettent aux jeunes qui n'ont pas terminé le premier cycle du secondaire d'avoir accès à la formation professionnelle ou à l'éducation générale du deuxième cycle du secondaire. Principales caractéristiques des programmes passerelles : (i) d'ordinaire, ils durent une année ou moins ; (ii) ils ont essentiellement pour but de : combler les lacunes dans les compétences de base et de proposer une orientation professionnelle ainsi qu'une aide à la recherche de places d'apprentissage au niveau post-obligatoire ; (iii) ils peuvent être scolaires ou professionnels. Les passerelles peuvent, par exemple, combiner des éléments d'éducation générale (en milieu scolaire, 2 à 3 jours par semaine) avec des éléments de DCP (en entreprise, le reste de la semaine) ; (iv) concernant les personnes qui ont été scolarisées dans un autre pays, les programmes passerelles peuvent durer jusqu'à deux ans pour combler les lacunes dans les compétences de base et dans les compétences linguistiques et pour assurer l'orientation et la préparation professionnelles.
- ▶ Les programmes passerelles peuvent être pilotés, réalisés et financés par différents organismes (p. ex. ministères de l'éducation, de la formation technique et professionnelle, du travail ou des affaires sociales).

Rôles potentiels de la DDC dans le cadre du DCP

- ▶ Soutenir les programmes passerelles ouvrant la voie à la formation professionnelle.
- ▶ Mener un dialogue politique afin d'institutionnaliser les programmes passerelles lorsqu'ils ne le sont pas encore.
- ▶ Appliquer une approche systémique permettant d'identifier les points faibles du système et de concevoir des interventions globales en fonction des opportunités qui se présentent dans un contexte particulier.

Défi 6

Les apprenants qui n'ont pas fréquenté le premier cycle secondaire (ou même le primaire) ont peu de chance de poursuivre au post-obligatoire, car leurs compétences fondamentales sont faibles

Analyse de la situation

- ▶ Les apprenants qui n'ont pas terminé l'éducation primaire ou le premier cycle du secondaire sont exclus du système formel à cause des lacunes substantielles dans leurs compétences de base et parce qu'ils n'ont pas de certificat formel.
- ▶ Dans les pays les moins avancés, une grande majorité des apprenants (jusqu'à 75 %) ne terminent jamais leur scolarité obligatoire. Les obstacles sont multiples et bien connus (pauvreté, distance entre la maison et l'école, conflits, qualité de l'enseignement, violences fondées sur le genre, etc.).
- ▶ Les offres d'éducation de la « seconde chance » destinées aux enfants et adolescents en retard par rapport à l'âge officiel approprié sont insuffisantes pour satisfaire la demande.
- ▶ Comme leur parcours scolaire s'est terminé prématurément, ces jeunes n'ont souvent pas accès aux informations utiles sur le marché du travail et ne savent donc pas quelles possibilités s'offrent à eux.

Conséquences

- ▶ Les personnes appartenant à ce groupe ont des compétences de base très faibles et ne remplissent pas les conditions formelles donnant accès à l'éducation post-obligatoire (scolarité terminée au premier cycle du secondaire avec obtention d'un diplôme ou d'un certificat de fin d'études).
- ▶ Le petit nombre d'entre elles qui accède à une formation alternative (p. ex. formations non formelles « sur le tas », parfois qualifiées d'apprentissages traditionnels) ne sont pas faciles à former, car leurs compétences de base sont limitées.
- ▶ Comme les informations auxquelles elles ont accès sont restreintes, ces personnes n'ont souvent pas conscience des opportunités de formation et d'éducation existantes ou des implications des différentes occupations proposées sur le marché. Il est donc fréquent qu'elles optent pour un travail qui leur procure un revenu immédiat, p. ex. comme journaliers dans le bâtiment ou l'agriculture.
- ▶ Les enfants et adolescents qui quittent l'école en primaire ou avant la fin du premier cycle du secondaire n'ont souvent pas d'autre choix que d'accepter un travail mal payé, souvent informel et précaire, et sont ainsi confrontés à des risques multiples : exploitation, stigmatisation sociale, santé et pauvreté.

Solution

6

Éducation « de la deuxième chance » (parfois avec initiation préprofessionnelle)

Apprenants : entre 10 et 17 ans env.

- ▶ Multiplier les offres d'éducation « de la deuxième chance » pour permettre aux apprenants d'améliorer leurs compétences de base et les préparer ainsi à une transition vers une filière professionnelle ou académique secondaire, ou pour leur permettre de trouver un emploi décent.
- ▶ Principales caractéristiques : (i) les programmes de la deuxième chance peuvent avoir une durée très variable (entre une et plusieurs années) et être organisés de manières très différentes, selon l'âge et les lacunes des apprenants ; (ii) ils ont pour but soit de (ré)intégrer les apprenants dans le système scolaire formel au niveau primaire ou premier secondaire (à condition qu'ils ne soient pas trop âgés pour cela), soit de leur permettre d'acquérir des compétences ou des certificats équivalents en empruntant des voies alternatives (non formelles) ; (iii) ces programmes proposent souvent un « apprentissage accéléré » (la matière est condensée, ramenée aux compétences de base et enseignée en moins de temps que dans le cursus ordinaire) ; (iv) les programmes destinés aux jeunes (12+) non scolarisés ou déscolarisés contiennent souvent des éléments d'initiation à la formation professionnelle. Dans les programmes destinés aux plus âgés (15+), les éléments de DCP ainsi que d'orientation scolaire et professionnelle peuvent être plus substantiels (p. ex. combinaison d'EB et de DCP puis passage à une formation professionnelle complète).

Rôles potentiels de la DDC dans le contexte de l'EB ou du DCP (en fonction de l'étendue des lacunes dans les compétences de base)

- ▶ Multiplier les offres d'éducation de base de la deuxième chance en combinaison avec des éléments de DCP, selon l'âge des apprenants, et faciliter l'accès à ces offres (pour les enfants et les jeunes n'ayant pas terminé leur scolarité obligatoire).
- ▶ Soutenir le plaidoyer pour la reconnaissance des offres de la deuxième chance (équivalence avec l'éducation formelle) dans le dialogue politique et, si besoin, appliquer une approche systémique permettant d'identifier les points faibles du système et de concevoir des interventions globales en fonction des opportunités qui se présentent dans un contexte particulier.
- ▶ Défendre l'intégration des offres de la deuxième chance dans les politiques éducatives

Exemples: PAEFE in Benin, Burkina Faso

Défi 7

Les apprenants qui n'ont pas terminé leur scolarité n'ont souvent pas accès à la formation professionnelle ou à un emploi décent

Analyse de la situation

- ▶ Les apprenants qui n'ont pas été à l'école ou qui l'ont quittée très tôt n'ont souvent pas accès à la formation professionnelle ou à un emploi décent.
- ▶ Dans les pays les moins avancés, la majorité des jeunes (15+) et des adultes (notamment parmi les femmes, les populations rurales et les pauvres) sont illettrés ou ont des compétences de base (ou de vie) très limitées parce qu'ils n'ont jamais pu aller à l'école ou l'ont quittée, ou parce qu'ils n'ont pas réussi à y acquérir des compétences de base suffisantes, notamment en termes de lecture, d'écriture et de calcul.
- ▶ Les opportunités d'acquérir ces compétences après-coup sont rares.
- ▶ La plupart des programmes d'alphabétisation sont insuffisants et ne développent pas ou peu les compétences professionnelles, qui sont pourtant très souvent le principal facteur de motivation des apprenants.
- ▶ Pour ces apprenants, les offres de DCP sont le plus souvent inaccessibles ou inadaptées. Ils n'ont alors d'autre choix que des emplois précaires, souvent associés à des conditions de travail déplorables, et menant à l'exclusion sociale, avec pour corollaire un risque élevé de pauvreté et de problèmes de santé.

Conséquences

- ▶ Un grand nombre de jeunes et d'adultes doivent faire face à des obstacles de taille dans tous les domaines de leur vie privée, sociale et économique.
- ▶ Dans tous les secteurs (agriculture, environnement, gouvernance, santé, etc.), les programmes de formation peinent à former des apprenants dont les compétences de base sont très lacunaires, voire inexistantes.

Solution

7

Programmes associant développement des compétences fondamentales et professionnelles

Apprenants : 15+ et adultes

- ▶ Programmes de DCP, ou programmes dans d'autres secteurs comme l'agriculture, incluant l'amélioration des compétences en calcul, en lecture et en écriture.
- ▶ Programmes d'alphabétisation en combinaison avec des éléments de DCP.
- ▶ Programmes de rattrapage permettant aux apprenants de combler les lacunes dans leurs compétences de base (p. ex., une année avant le début de la formation professionnelle).
- ▶ Ces programmes peuvent être mis en place, pilotés et financés par différents organismes (p. ex. ministères de l'éducation, de la formation technique et professionnelle, du travail ou des affaires sociales).

Rôles potentiels de la DDC

- ▶ Lorsque la DDC est active dans l'EB ou le DCP ou lorsqu'elle travaille en faveur de jeunes et d'adultes illettrés dans tout autre domaine (p. ex. migration, sécurité alimentaire, santé, etc.) : renforcer une approche intégrée combinant compétences de base (lecture, écriture, calcul), compétences professionnelles et autres compétences de vie.

Exemples: Skills for life Kenya/Kakuma

Éditeur Direction du développement et de la coopération DDC
Réseau Développement économique inclusif et Réseau Éducation
Freiburgstrasse 130, CH-3003 Berne
e-i@eda.admin.ch
www.ddc.admin.ch

Auteurs Sabina Handschin, anciennement Réseau Éducation de la DDC
Dominique Crivelli, Réseau E+E DDC, dominique.crivelli@eda.admin.ch
Andrea Inglin, Réseau E+E DDC, andrea.inglin@eda.admin.ch
Karen Roberts, Réseau E+E DDC, karen.roberts-pobric@eda.admin.ch
Bettina Jenny, Helvetas, bettina.jenny@helvetas.org
Franz Kehl, Swisscontact, franz.kehl@swisscontact.org
Fabienne Lagier, consultante, fabienne.lagier@canopee-coaching.ch

Design sags GmbH

Photo de couverture @ Miriam Maeder

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites :

www.shareweb.ch/site/EI

www.shareweb.ch/site/education

Berne, février 2023 © DDC – Direction du développement et de la coopération
Utilisation ultérieure autorisée